



Connaître le système judiciaire

Ref 4800219

Connaître le système judiciaire

Formations courtes

Initiation	1 jour (7 heures)	Paris
		Lyon

Comprendre le fonctionnement, les acteurs et les compétences des différents tribunaux.

Objectifs

- Comprendre l'organisation et les compétences des différentes juridictions.
- Identifier les acteurs du monde judiciaire utiles au journaliste.
- Connaître les étapes de la procédure judiciaire lors d'un fait divers.

Pour qui ?

Journalistes tous médias.

Code dokélio : 025080

Prérequis

Avoir une première expérience dans couverture de faits divers.

Homologations



Programme

Comprendre l'organisation des juridictions

La justice et la séparation des pouvoirs. La dualité des ordres de juridiction.

L'indépendance de la magistrature.

Le droit à un procès équitable, à un double degré de juridiction.

Lenteur de la justice : les conséquences pour le journaliste.

Identifier les juridictions et leurs compétences

L'ordre judiciaire et les juridictions civiles : tribunal d'instance, conseil de prud'hommes, tribunal de grande instance, tribunal de commerce, cour d'appel et Cour de cassation.

L'ordre judiciaire et les juridictions pénales : tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises, Cour de cassation.

L'ordre administratif : tribunal administratif, cour administrative d'appel, Conseil d'État, Conseil constitutionnel, Tribunal des conflits, Cour de justice de la République.

Identifier les principaux acteurs.

Connaître les grandes étapes de la procédure

Le principe du contradictoire, la publicité des débats.

Le déroulement du procès civil. Le référé.

Le procès pénal. Comment porter plainte ?

La désignation du juge d'instruction.

La mise en examen : conséquence dans le traitement de l'information.

La présence de l'avocat : à quel moment ?

La détention provisoire : qui l'ordonne ?

La décision de justice et son exécution

Les délais de jugement : recours et indemnisations possibles.

Le titre exécutoire.

Les autres modes de règlement des litiges

L'arbitrage, la conciliation, la médiation : les avantages et les coûts de ces procédures.

700€ HT

Prochaines sessions

Paris

13 mai 2019

13-05-2019

13-05-2019

18 oct. 2019

18-10-2019

18-10-2019

Lyon

Prochaines sessions

13 mai 2019

13 mai 2019

13-05-2019

13-05-2019